



Groupe Mammalogique Breton
gmb.bzh

Service d'Assistance Mammifères

Présentation du service proposé par le **Groupe Mammalogique Breton** à destination des collectivités pour la connaissance, la prise en compte et la préservation des Mammifères sauvages

2026



Le Groupe Mammalogique Breton



Le **Groupe Mammalogique Breton** (GMB), est une association loi 1901 agréée au titre de la protection de la nature au niveau régional créée en 1988. Elle s'est fixé comme mission « d'engager toute action touchant au recensement, à l'étude, à la gestion et à la protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats ». Le GMB est membre de France Nature Environnement Bretagne et de la Société Française d'Étude et de Protection des Mammifères.

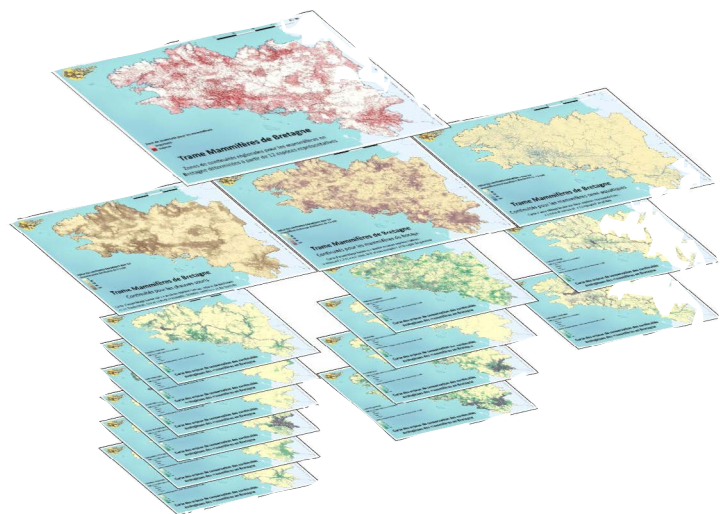


Son action s'articule sur **quatre grands axes** : Connaître, Protéger, Sensibiliser et Former. Elle réalise des inventaires et suivis de populations, des études sur l'écologie des espèces, gère près de 70 sites protégés, œuvre pour la mise en place d'aménagements pour la faune (passages à Loutre, gîtes à chauves-souris), pour la sensibilisation du grand public et pour la formation des professionnels de la nature ou de l'aménagement du territoire.

Le GMB coordonne de l'**Observatoire des Mammifères de Bretagne**, qu'il réalise avec ses partenaires Bretagne Vivante, et l'Office Français de la Biodiversité. Dans ce cadre, il centralise et analyse les données récoltées par trois réseaux d'observateurs : le réseau Chiroptères, le réseau Loutre, et le réseau Micromammifères (plus de 180 000 observations dans notre base de données à ce jour). Le GMB a également publié en 2015, avec ses partenaires, l'Atlas des Mammifères de Bretagne, ouvrage de référence sur les espèces sauvages continentales de la région.

Le GMB produit depuis quelques années une information spatialisée à disposition des différents acteurs de la protection de la Biodiversité. Des « **cartes d'alertes** » sont ainsi construites pour identifier la présence de certains mammifères protégés et menacés (Chiroptères, Muscardin, Campagnol amphibie) dans le territoire.

La **Trame Mammifères de Bretagne** est un autre outil cartographique, basé sur la modélisation des distributions et des continuités écologiques de 12 espèces représentatives du peuplement mammalogique régional. Elle a vocation à permettre une prise en compte des enjeux mammalogiques par un public non spécialiste mais en charge des politiques d'aménagement et de gestion de l'espace (trames vertes et bleues, urbanisme, transport, travaux, agriculture, sylviculture milieux naturels...).



Le GMB coordonne plusieurs **réseaux d'observateurs** rassemblant plusieurs centaines de naturalistes professionnels et amateurs qui œuvrent, sur le terrain, à l'inventaire, l'étude, et la conservation des mammifères sauvages et de leurs habitats.

Pourquoi un Service d'Assistance Mammifères ?

Depuis plus de 30 ans, le GMB apporte conseil et assistance à des opérateurs locaux et des collectivités pour la prise en compte des mammifères dans les espaces naturels (Espaces Naturels Sensibles, Réserves Naturelles, sites Natura 2000...) ou non (bâtiments, parcs et jardins...) qu'ils ont en gestion. Il est également très souvent sollicité par les collectivités pour la réalisation de diagnostics et la fourniture de préconisations en matière d'aménagements.

Au cours des années 2020, ce travail d'assistance aux collectivités du GMB a pris des formes hétérogènes (conventions, bons de commandes, prestations...) et les sollicitations ont été en croissance forte.

Afin de faire bénéficier du travail de conseil, d'expertise et d'assistance du GMB à un nombre croissant de collectivités, tout en offrant un service de même qualité, nous avons imaginé une nouvelle forme de partenariat : un **service unique** pour la connaissance, la prise en compte et la préservation des mammifères sauvages.

Qu'est-ce que le Service d'Assistance Mammifères ?

L'expérience des nombreuses conventions de partenariat avec des collectivités locales en Bretagne nous permet d'identifier des besoins assez répandus et des demandes récurrentes de leurs équipes et services. Les réponses et propositions de l'association sont donc,

elles aussi, assez similaires d'une collectivité à l'autre. C'est pourquoi il nous est possible de structurer une offre de service unique et forfaitaire auquel les collectivités pourront adhérer.

Le Service d'Assistance Mammifère du GMB est donc un service auquel chaque collectivité peut souscrire, annuellement ou pour plusieurs années, pour bénéficier des différentes interventions des experts mammalogistes de l'association

Chaque année, le **bilan** des interventions réalisées par le GMB sera proposé à la collectivité sous forme d'une note de compte-rendu ou d'une réunion de présentation et d'échange.

- Des **formations** pour les élu-e-s ou technicien-ne-s (max. 10 participants) : à l'écologie des espèces, à la prise en compte des mammifères dans les différentes actions de la collectivité, à des protocoles ou techniques d'études pouvant être déployés en régie...
- Des **conseils** concrets pour **l'aménagement** d'espaces pour les mammifères dans les bâtiments, pour la renaturation de zones artificialisées, pour la protection de gîtes de chauves-souris, pour la pose de nichoirs, pour la réalisation de passages à Loutre sous des ponts, pour l'équipement en matériel d'étude et de conservation...
- Des **inventaires et diagnostics mammalogiques** d'espaces naturels ou semi-naturels,
- Des **analyses des données** collectées par la collectivité ou déjà disponibles sur le territoire dans la base de données du GMB,
- Des **études** plus spécifiques sur des mammifères à enjeux du territoire (recherche de colonies rares de chauves-souris par du radiopistage, détection de micromammifères menacés par du piégeage photographique...),
- Une **assistance courante**, à la demande, pour répondre aux questions relatives aux mammifères et à leur prise en compte au fil de leur émergence.



Le Service d'Assistance Mammifères du GMB **ne se substitue pas aux études réglementaires, demandes de dérogations et autres obligations légales** des porteurs de projets d'aménagement qui peuvent avoir des impacts sur les espèces protégées et leurs habitats.

Comment souscrire au Service d'Assistance Mammifères ?

La souscription au Service d'Assistance Mammifères est simple :

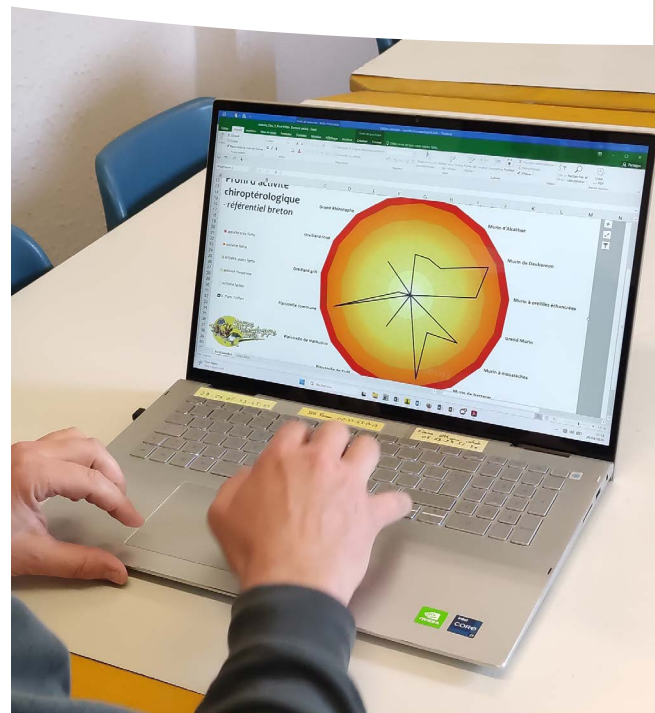
- 1 Choisir entre une souscription **annuelle** ou **pluriannuelle**
- 2 Choisir le **nombre de jours** de travail du GMB dont la collectivité souhaite bénéficier dans les montants forfaitaires proposés
- 3 **Signer** le formulaire et nous le **renvoyer** à contact@gmb.bzh
- 4 Le GMB vous recontacte pour confirmer que les interventions attendues correspondent bien au forfait de jours de travail choisi et vous renvoie le formulaire signé par ses soins, qui fera office d'**acte d'engagement**, avec une **facture** correspondant à 50% du montant annuel souscrit due à la signature (les 50% du solde étant facturés à l'issue du bilan de fin d'année).

Un véritable partenariat

Pour déterminer le forfait adapté à vos besoins, le GMB sera disponible pour vous renseigner sur le temps que prend chaque intervention et pour orienter des choix techniques d'interventions selon les problématiques existantes. Le GMB pourra également être force de propositions sur des actions particulièrement pertinentes à engager sur le territoire au regard des enjeux connus pour les mammifères.

Quelques exemples du temps de travail d'interventions courantes

Analyse d'un enregistrement passif d'ultrasons de chauves-souris réalisé par la collectivité pour en déterminer les espèces présentes et le profil d'activité de ces dernières	0,5 jour
Caractérisation du risque de collision pour la Loutre et du potentiel d' accueil des chauves-souris dans 10 ouvrages hydrauliques	1 jour
Formation à l'écologie, la prospection et la reconnaissance des indices de présence du Muscardin	1,5 jour
Rapport de synthèse des enjeux mammalogiques d'un territoire au regard des données connues (espèces remarquables, sites d'importance, continuités écologiques...)	3 à 4 jours selon le territoire
Organisation d'une recherche de colonie remarquable de chauves-souris par de la capture au filet et de la télémétrie (radiopistage ou GPS)	3 à 5 jours suivant la difficulté de l'opération



Formulaire de souscription

Service d'Assistance Mammifères du GMB

Durée de la souscription au service d'Assistance Mammifères :

Un an du 01/01/..... au 31/12/.....

Trois ans du 01/01/..... au 31/12/.....

Nombre de jours de travail forfaitaires annuels* de la souscription au service d'Assistance Mammifères :

3 jours / an **tarif : 2 200,00 €**

5 jours / an **tarif : 3 550,00 €**

7 jours / an **tarif : 4 900,00 €**

10 jours / an **tarif : 7 000,00 €**

** Le nombre de jours de travail forfaitaire choisi inclut nécessairement une demi-journée de travail pour le bilan annuel (note de compte-rendu ou réunion), et une demi-journée de travail d'assistance courante, à la demande, pour l'année.*

Les tarifs des forfaits incluent toutes les taxes, et tous les frais de gestion et d'intervention (repas, déplacements, horaires nocturnes, fournitures, matériel...) et comportent une part variable (0 - 75% selon les interventions) de participation bénévole des membres du GMB non facturée.

Modalités de paiement et facturation

Versements : 50 % à la signature et 50% à l'issue du bilan annuel

.....

Représenté par :

.....

Signature :

Le Groupe Mammalogique Breton

Représenté par :

.....

Signature :

BON POUR ENGAGEMENT

Le

**Coordonnées
bancaires du
GMB**

Opérateur : Groupe Mammalogique Breton. Maison de la rivière, 29450 SIZUN.

Banque : Crédit Mutuel de Bretagne
Adresse : Rue de l'Argoat, 29450 SIZUN

Code Banque : 15589 Code guichet : 29738 Clé RIB : 08
Numéro de compte : 01151898440